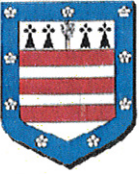


COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

 <p>COMMUNE DE LANDREVARZEC</p>	<p>REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU FINISTERE ARRONDISSEMENT DE QUIMPER</p> <p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
<p><i>Date de convocation :</i> 18/09/2020</p> <p><i>Conseillers en exercice :</i> 19 <i>Présents :</i> 18 <i>Retard :</i> <i>ouvoirs :</i> <i>Absents excusés :</i> 1</p>	<p>L'an deux mil vingt, le vingt-cinq septembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni salle de la Fontaine, en séance publique, sous la présidence de monsieur Paul BOEDEC, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : mesdames et messieurs, Yvonne AUTRET, Aurélie BODENNEC, Paul BOEDEC, Catherine BONAZZA, Isabelle BONNEFOY, Morgane COLLEOC, Dominique COLLOCH, Sébastien CORBEL, Alexandre DUBRAY, Gwendal HERVE, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Marion LE MOULLEC, Michel RANNOU, Eric REYX, Stéphane RIOU, Hervé TRELLU, Marie-France TRIBOTTE.</p> <p>Absent excusé : M Florian CROISSANT</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Isabelle BONNEFOY</p>

DELIBERATION 25 : AMORTISSEMENT DES BIENS DE FAIBLE VALEUR

Rapporteuse : Mme Dominique COLLOCH, Maire adjointe chargée des finances

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le texte de la délibération tel qu'il est présenté ci-dessus.

DELIBERATION 26 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC GRDF

Rapporteuse : Mme Dominique COLLOCH, Maire adjointe chargée des finances

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le versement du montant plafond de la redevance.

DELIBERATION 27 : RENOVATION DU TOIT DE L'EGLISE DEMANDE DE SUBVENTION - DSIL

Rapporteuse : Mme Dominique COLLOCH, Maire adjointe chargée des finances

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à déposer un dossier de D.S.I.L. pour la rénovation du toit de l'église.

DELIBERATION 28 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteuse : Mme Morgane COLLEOC, Maire adjointe chargée de la gestion des ressources humaines

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de modifier le tableau des emplois.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 messieurs TRELLU et KERNALEGUEN et mesdames LE MOULLEC et TRIBOTTE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION 29 : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SALLES MUNICIPALES

Rapporteur : M Stéphane RIOU, Maire adjoint chargé de la vie associative

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'adopter le règlement intérieur des salles à l'unanimité.

DELIBERATION 30B : REPRESENTATIONS DANS DES ORGANISMES EXTERIEURS

Rapporteur : M Paul BOEDEC, Maire

- **Finistère Ingénierie Assistance (F.I.A.)** titulaire : M Paul BOEDEC et suppléant : M Sébastien CORBEL
- **QBO :**
- **Conférence Intercommunale du Logement** titulaire : M Paul BOEDEC suppléante : Mme Morgane COLLEOC
- **Représentant de la langue bretonne** : M Gwendal HERVE
- **CLECT** : Mme Dominique COLLOCH
- **Commission Intercommunale des Impôts Directs** : titulaire M Paul BOEDEC et suppléante Mme Morgane COLLEOC

J'atteste que le compte-rendu du Conseil a été affiché 2 mois consécutifs à compter du 29/09/2020

A Landrévarzec, le 29 novembre 2020- M Paul BOEDEC, Maire

